



Cegid Notilus

Prérequis techniques

Travel & Expense (TNE)

Niveau : Document Public

Mise à jour : juin 2025

A propos de ce document

Ce document décrit les prérequis techniques associés à la solution **Cegid Notilus Travel & Expenses (TNE)** en mode SaaS (Software as a Service) éditées, hébergées et exploitées par CEGID.

Ce document couvre les prérequis techniques relatifs aux postes de travail, aux aspects réseau et télécommunication ainsi qu'aux périphériques. Le respect de ces prérequis est essentiel au bon fonctionnement de ces solutions.

La responsabilité de CEGID ne pourra être engagée en cas de dysfonctionnement de la solution lié à leur non-respect.

Dans le cas d'une utilisation d'autres solutions CEGID, le Client doit s'assurer de respecter les recommandations communes à l'ensemble de l'offre proposée. Pour un conseil personnalisé, contactez votre Ingénieur Commercial.

Si les utilisateurs sont répartis sur des sites géographiques distincts, il appartient au client de vérifier les tests de latences depuis chacun des sites utilisateurs recensés.

Dernière mise à jour

2 juin 2025

Mentions légales

La permission est accordée en vertu du présent Accord pour télécharger les documents détenus par CEGID et pour utiliser l'information contenue dans les documents uniquement en interne, à condition que: (a) la mention de copyright sur les documents demeure sur toutes les copies du matériel ; (b) l'utilisation de ces documents soit à usage personnel et non commercial, à moins qu'il n'ait été clairement défini par CEGID que certaines spécifications puissent être utilisées à des fins commerciales ; (c) les documents ne seront ni copiés sur des ordinateurs en réseau, ni publiés sur quelque type de support, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation explicite de CEGID; et (d) aucune modification ne soit apportée à ces documents.

SOMMAIRE

Sommaire	3
1. Mise à disposition de Cegid Notilus	4
2. Accès à l'application	4
3. Poste client	4
3.1. Navigateur	4
3.2. Résolution d'écran	4
3.3. Client de messagerie	4
3.4. Lecteur PDF	4
3.5. Module de réservation de billetterie en ligne	4
3.6. Langues disponibles.....	5
4. Points techniques	5
4.1. Encapsulation.....	5
4.2. Equipements réseaux.....	5
4.3. Protocoles réseaux.....	5
4.4. Messagerie	5
4.5. Cegid Notilus « Analyses ».....	5
5. Modes de connexion à Cegid Notilus web	6
5.1. Modes de connexion à la version web	6
5.2. Modes de connexion à la version mobile.....	6
6. Application mobile Cegid Notilus (TNE).....	7
6.1. Mise à disposition	7
6.2. Système d'exploitation.....	7
6.3. Autorisations et prise de photos	7
7. Gestion électronique des documents.....	7
7.1. Gestion électronique des documents	7
7.2. Dématérialisation sécurisée & archivage à valeur probante	8

1. MISE A DISPOSITION DE CEGID NOTILUS

La solution **Cegid Notilus** est une application disponible en mode SaaS, entièrement hébergée et exploitée par CEGID.

- Application HTML 5 optimisée pour les temps de réponse
- Serveurs avec une bande passante dédiée de 200 Mbps
- Chaque client a une réservation de 10 Mbps (QoS)

Les temps de réponse de la mire de connexion sont de **2s maximum pour les FAI français.*

2. ACCES A L'APPLICATION

L'URL d'accès à l'application est composée du domaine d'hébergement de l'application, préfixé du nom de l'application.

Ce nom peut comporter un maximum de 15 caractères et est soumis aux normes en vigueur (RFC 3986).

L'URL final d'accès à l'application doit être décidé avant la première installation de l'application, sous réserve de disponibilité et de validation par les équipes de CEGID.

3. POSTE CLIENT

3.1. Navigateur

La navigation sur la plateforme Cegid Notilus s'effectue uniquement en **HTTPS via le protocole TLS1.2**.

Cegid Notilus nécessite un navigateur Web moderne pour pouvoir fonctionner correctement :

- Compatible HTML5 avec un cache minimum de 100Mo
- Chrome, Firefox et Edge (moteur Chromium) dans les versions N et N-1

3.2. Résolution d'écran

La résolution d'écran minimum pour Cegid Notilus est de 1280 * 800.

3.3. Client de messagerie

Cegid Notilus nécessite un client de messagerie compatible HTML 5.

3.4. Lecteur PDF

Cegid Notilus propose plusieurs extractions au format PDF. Un lecteur PDF comme Acrobat Reader X ou supérieur est requis pour les consulter.

3.5. Module de réservation de billetterie en ligne

Les sites utilisés via Cegid Notilus et Notilus Travel Hub (Goelett, KDS...) doivent être paramétrés en tant que **sites de confiance**.

3.6. Langues disponibles

En standard, la solution est disponible dans les langues suivantes :

- Français
- Anglais
- Espagnol
- Allemand
- Néerlandais
- Italien



La langue par défaut de l'utilisateur est celle définie dans son profil.



Note : d'autres langues non standard sont disponibles et peuvent être proposées sur abonnement.

4. POINTS TECHNIQUES

4.1. Encapsulation

Pour des raisons de sécurité, l'application Cegid Notilus ne peut pas être encapsulée dans une application tierce (I-FRAME).

4.2. Equipements réseaux

Les flux entre l'utilisateur final et le serveur web ne doivent pas être altérés.

4.3. Protocoles réseaux

- **HTTPS** pour l'application web.
- **SFTP** pour le transfert de fichiers (*Chiffrement PGP des fichiers possible en option*).

4.4. Messagerie

Les mails de Cegid Notilus sont envoyés via **nos serveurs SMTP** avec les formats d'adresses suivantes : « @notilus-tne.cegid.cloud » ou « @notilus-common-services.cegid.cloud »

4.5. Cegid Notilus « Analyses »

« Analyses » est un module optionnel de création de rapports. L'installation du « Report Builder » est fournie par CEGID.

** Report Builder n'est pas utile lorsque le design des rapports est effectué par CEGID.*

5. MODES DE CONNEXION A CEGID NOTILUS WEB

5.1. Modes de connexion à la version web

Authentification locale

Les identifiants de connexion login/mot de passe sont gérés par Cegid Notilus. Ces informations sont saisies à l'entrée de Cegid Notilus.

Fédération d'identité WS-FED (IDP-Initiated)

Cegid Notilus peut être connecté à un IDP compatible via le protocole WS-Fédération en mode IDP-initiated (ex ADFS : WS-FED en mode passif). Le chiffrement des jetons d'authentification entre Cegid Notilus et l'IDP est de type SAML V2. La mise en place de la configuration IDP est à la charge du client.

Fédération d'identité SAMLv2 (SP-Initiated)

Cegid Notilus peut être connecté à un IDP compatible via le protocole SAML en mode SP-initiated. Le chiffrement des jetons d'authentification entre Cegid Notilus et l'IDP est de type SAML V2. La mise en place de la configuration IDP est à la charge du client.

Fédération d'identité via Google OpenID Connect

Cegid Notilus peut être connecté au service d'authentification Google OpenId connect qui est basé sur le protocole OAuth 2.0. La mise en place de la configuration Google est à la charge du client.

Fédération d'identité via Cegid Account

Cegid Notilus peut être connecté au service d'authentification mutualisé Cegid Account.

N.B. l'authentification via Cegid Account est indispensable pour l'utilisation des Agents Intelligents Cegid Pulse.



ATTENTION : en cas d'utilisation des modes de connexion SSO, il est impératif de prévoir un compte d'accès sur votre annuaire dédié au support Cegid Notilus. Ceci est nécessaire afin de leur permettre de se connecter pour assurer le support et la maintenance.

5.2. Modes de connexion à la version mobile

Saisie des identifiants

L'option « je connais mes identifiants » permet la connexion à l'application mobile en renseignant le code client (indiqué dans l'url de votre application Cegid Notilus) et en utilisant les identifiants de la version web.

Utilisation du code QR

L'option « Je flashe mon code » permet de s'authentifier sur l'application mobile en se connectant au préalable à l'application Notilus via un ordinateur et en scannant le code QR proposé dans le profil de l'utilisateur.

6. APPLICATION MOBILE CEGID NOTILUS (TNE)

6.1. Mise à disposition

L'**application mobile** Cegid Notilus TNE est disponible sur le Google play store et Apple store.

Il s'agit du seul mode de livraison de l'application mobile. La délivrance de l'application mobile auprès de ses collaborateurs est à la charge du Client.

6.2. Système d'exploitation

- Android version 10.X minimum
- iOS version 15 minimum

6.3. Autorisations et prise de photos

Les autorisations suivantes doivent être accordées :

- Accès à la caméra
- Accès aux fichiers et contenus multimédia
- Notifications

La cinématique de saisie des frais avec l'application mobile nécessite la prise de photo des justificatifs. Un moteur d'intelligence artificielle est utilisé afin de préremplir et catégoriser les dépenses.



Note pour les clients qui optent pour l'**Accès à la dématérialisation Cegid Notilus Homologación** pour leurs collaborateurs en Espagne:

L'appareil mobile utilisé doit avoir une caméra avec **5mpx** de résolution minimum.

7. GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS

7.1. Gestion électronique des documents

Les documents téléversés dans la GED Cegid Notilus ne peuvent pas dépasser la taille limite de 3 Mo par document. Le stockage standard (hors valeur probante) des justificatifs de dépenses est réalisé pour une durée maximum de 48 mois, sans excéder la date de fin du Contrat ; il ne sera pas possible de récupérer un document au-delà des 48 mois du contrat de stockage standard ou au-delà de la fin de Contrat.

Seuls les formats de documents JPG/JPEG, PNG et PDF sont acceptés. Les extensions dangereuses telles que .EXE, .JS, .BIN, .BAT, .VBS... sont interdites, ainsi que les images .TIFF .GIF .BMP.

Les utilisateurs de l'application mobile de Cegid Notilus peuvent directement numériser leurs justificatifs depuis leur smartphone via celle-ci.



ATTENTION : les PDF ne doivent pas contenir de formulaire, être chiffrés ou signés.

7.2. Dématérialisation sécurisée & archivage à valeur probante

L'intégrité des documents est garantie par un cachet serveur « eIDAS », équivalent européen du Référentiel Général de Sécurité (RGS), émis par un tiers certifié de confiance. La conservation des documents est assurée au sein d'un Système d'Archivage Electronique (SAE), pour une durée de Dix (10) ans. Les fichiers sont automatiquement purgés à l'échéance (date anniversaire).

Seuls les formats de documents JPG/JPEG, PNG et PDF sont acceptés afin de constituer le document d'archive au format PDF/A, contenant les métadonnées et documents justificatifs de chaque note de frais.

FIN DES PREREQUIS TECHNIQUES QUI COMPORTENT 8 PAGES